



S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N°7 / 79 / 2008

le 28 juillet 2008

RIEDWIHR : un village fleuri

Tant pis pour ceux qui pensent que la Commune n'a pas à prôner le fleurissement et qu'en matière de promotion d'un cadre de vie agréable, il y a d'autres priorités et d'autres actions à mener.

L'aménagement de l'ensemble des routes départementales traversant Riedwihr, qui, de l'avis général, est globalement une réussite, a également participé à donner un beau cachet à notre village. Le projet d'embellissement de la Place de l'Église complétera cette opération d'ensemble. Certes, il existera toujours, comme dans toutes les cités, des points noirs liés à l'initiative privée (propreté, nuisances, ...); à cet égard, je ne peux qu'encourager chacun à faire des efforts et à respecter l'autre.

Quoi qu'il en soit, je constate que les habitants, dans leur grande majorité, fleurissent maisons, balcons, cours et jardins, chacun selon ses possibilités. C'est assurément un point positif qui concourt à rendre notre commune accueillante, où il fait bon vivre.

Le Jury intercommunal du Concours de la « Maison Fleurie » vient de sillonner nos rues et a livré ses appréciations. Je reste pourtant convaincu que l'essentiel, ce n'est pas tellement la « note » qui peut être excellente, bonne ou moyenne, que de participer, je me répète, à la hauteur de ses moyens. C'est tout simplement le geste de fleurir, qui compte. « *Les petits ruisseaux font les grandes rivières...* ».

Mes chaleureuses félicitations à tous ceux qui mettent du leur pour agrémenter notre village ; un grand merci à eux, sans oublier les organisateurs et membres bénévoles du jury du Concours du fleurissement. Ma gratitude va aussi à ces particuliers qui arrosent et soignent les bacs à fleurs aux entrées du village, ainsi que les espaces verts devant leur propriété.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil municipal dans sa séance du 24 juillet 2008 et informations diverses.

■ *Droit de préemption :*

La Commune renonce à l'exercice du droit de préemption concernant :

- un immeuble bâti sur terrain propre sis 10 Impasse de la Digue, cadastré section 13 n°154/83, d'une contenance de 6 a 72 ca
- un immeuble non bâti sis rue des Vosges, lieu-dit « Mittelfeld », cadastré section 13 n°153/15, d'une contenance de 6 a 08 ca
- un immeuble non bâti sis rue des Vosges, lieu-dit « Mittelfeld », cadastré section 13 n°152/15 d'une contenance de 22 a 13 ca

■ *Urbanisme :*

Les demandes ci-dessous sont transmises à la DDE pour instruction :

- certificats d'urbanisme d'information concernant respectivement un terrain sis 10 Impasse de la Digue, cadastré section 13 n°154/83 d'une superficie de 8 a 72, un terrain sis rue des Vosges, cadastré section 13 n°153/15 d'une superficie de 6 a 08, et un terrain sis rue des Vosges, cadastré section 13 n°152/15 d'une superficie de 22 a 13
- déclaration préalable concernant un projet d'aménagement (division de terrain en vue de l'implantation d'une maison d'habitation) sis rue de la Blind, lieu-dit « Burggarten », cadastré section 1 n°261/123 d'une superficie de 7 a 99
- déclaration préalable présentée par M. JEHL Ephrem pour l'édification d'une clôture (après démolition de l'ancienne) au 52 Grand'Rue (côtés Ouest et Sud).

■ *Distinction :*

M. André SCHATTNER, Adjoint au Maire Honoraire, s'est vu décerné la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon Vermeil, au titre de la promotion du 14 juillet 2008.

■ *Périscolaire :*

Le Tribunal de Grande Instance de Colmar a prononcé la liquidation judiciaire de l'Association Les Petits Lutins, le 11 juillet 2008, ce qui a pour

conséquences la fermeture immédiate et définitive de la structure et la cessation de ses activités. Dans le souci de parer à cette situation d'urgence, il importe de connaître les besoins en accueil périscolaire dans chaque commune, le but étant qu'une solution puisse être proposée pour la rentrée scolaire.

- ***Réunion du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux, le 26 juin 2008 :***
M. Henri MASSON, Maire de Roggenhouse, est élu Président de la Brigade Verte, MM. Edouard LEIBER, Maire de Husseren-les-Châteaux, et Raymond ROSSER, Adjoint d'Andolsheim, y étant les représentants des communes de l'Arrondissement de Colmar.
- ***Réunion du Comité de Jumelage avec Bahlingen, le 11 juillet :***
M. Eugène WUEST, Adjoint au Maire de Bischwihr, est élu Président de la structure, en remplacement de M. Jean-Michel LODWITZ qui n'était plus candidat au poste de délégué communal.
- ***Sonnerie des cloches :***
L'Association de Lutte contre le Bruit et Environnement a sollicité un rendez-vous avec le Maire quia reçu son Président, en présence des Adjointes, le 22 juillet 2008. L'Association, mandatée par un particulier, met en cause les nuisances sonores provoquées par les sonneries des cloches (emplois religieux et civil) entre 22 H et 7 H. L'Association adressera un courrier à la Commune, précisant les griefs et ses demandes.
- ***Remerciements de M. le Curé Georges WENGLER :***
Le Maire avait adressé à M. le Curé Wengler un message de félicitation, à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire, au nom du Conseil Municipal et de la population.

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2008

- 1^{ère} catégorie maisons avec jardins très visibles de la rue
- 2^{ème} catégorie décor floral installé sur la voie publique
- 3^{ème} catégorie maisons avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue
- 4^{ème} catégorie fenêtres ou murs fleuris
- 5^{ème} catégorie : immeubles collectifs
- 6^{ème} catégorie : hôtels, restaurants ou cafés avec ou sans jardin

Mertz Jean-Paul	4	15,4	Chenin Maurice	4	11,6
Schmidt Jean Michel	1	14,1	Haessig Mertz Ch,	4	12
Raehm Gérard	1	18,1	Haumesser Gérard	1	13,6
Utard Jean-Marie	1	13,6	Meyer Mathieu	1	12,3
Zawalen Franck	4	12,5	Doudard Fernand	4	13,5
Meyer Jean- Louis gîte	4	12,1	Meyer Jean-Louis	1	12,3
Fleith Lucien	1	16,1	Burdloff Étienne	4	15
Utard Fernand	4	15	Dirninger Germaine	3	12
Ringler Michel	1	13,5	Haumesser Lucien	1	11
Haumesser Robert 6 Gr	1	12,5	Fleith Léon	2	16,6
Meyer Claude	4	10,8	Jaegli Charles	4	10,5
Schattner André	3	18,9	Fleith Jacques	3	12
Vonarx Edmond	1	15,8	Meyer Lucien	1	14,6
Fleith Jérôme	1	15,4	Haumesser Arsène	1	15,1
Haumesser Jacques	1	12,3	Haumesser André	1	15,9
Fleith Pierre	1	15,1	Raehm Jean-Claude	4	15,8
Burdloff Pierre	1	14,5	Fleith Robert	1	15,1
Meyer Elisabeth	1	10,9	Fleith Hubert	1	11,5
Burdloff Pascal	3	13,6	Burdloff J-Jacques	1	15,5
Meister Roger	4	12	Burdloff Joël	3	14,4
Loberger Georgette	4	12,7	Schwin Lucien	4	13,4
Utard Erik	3	16,8	Utard Fernande	4	15,4
Burdloff Stève	1	11,9	David Arnaud	4	13
Haumesser J. Claude	6	19,3	Haumesser Robert 30 Gr	4	16,1
Gamain Mirval	4	12,8	Meyer Raymond	1	16,6
Dirninger Germain	4	14,1	Jehl Etienne	4	10,7
Poirot Christophe	4	13,6	Dibling Alain	4	11,6
Utard Fernande gîte	3	13,1	Frieh Lucien	3	17,4
Ulsas Léon	2	16,3	Schwein Christian	4	12
Haumesser Martin	2	14,2	Meyer Denis	1	17,2
Dirninger Adrien	1	13,2	Haumesser Raphaël	1	12,5
Ancel Thierry	1	11,6	Proust -Gabrion	1	10,6
Haumesser Hubert	3	12,4	Barsch Jean	1	11
Ringler Antoine	4	12,7	Pinto José	1	11,8
Garcia Jean Michel	1	10,9	Moriame Gérard	4	11
Wurth François 43 Gr	4	13,8	Bechdolff Lionel	5	10,8
Utard Henri 47 - 49 Gr Rue	4	14,7	Jehl Ephrem	4	11,5
Schott Olivier	4	12,1	Stoeklin Davy	1	11
Utard Annette	2	15,3	Manillier Bernard	4	13,2
Burger Jean-Marc	4	13,1	Wurth Gilbert	1	15,1
Burdloff Jean-Luc	2	18,3	Wurth Clément	4	13
Utard Marcel	1	10,4	Haumesser Yannick	4	16,9
Wantzen Hubert	1	11,4	Utard Claude	1	14
Diminger Bernard	1	17,2	Lieby Gérard	1	10,6
Jaegli Jean-Claude	1	13,5	Jaegli Christian	1	15
Wurth Fritsch Francis	1	11,1	Burdloff Elise	4	10,7
Rogler Alain	1	10,9	Meyer Bertrand	1	14,1
Dierstein Thierry	1	17,2	Kowaltschek Mario	4	12,5
Taibi - Burdloff	1	10,9	Haumesser Joseph	3	11,1
			Gérard Denise	4	10,9